Image not found or type unknown

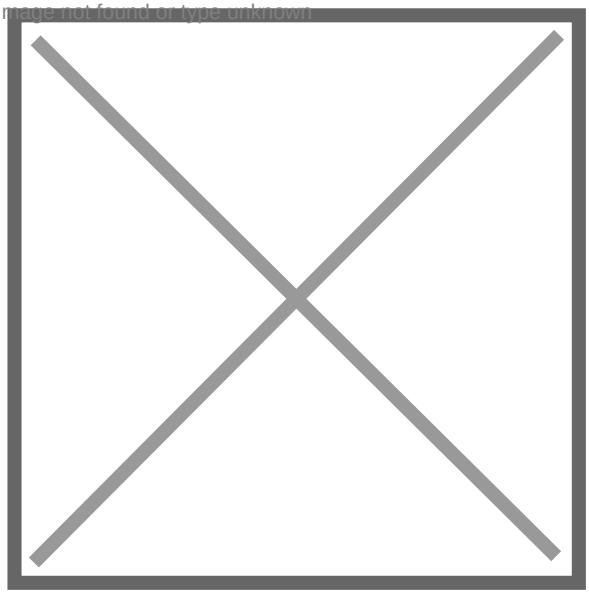

Je paie des Charges d'ascenseur et je n'y ai pas droit

Par **sydney55**, le **05/11/2013** à **17:03**

bonjour
je paie des charges d'ascenseur auquel je n'ai pas droit :

je suis propriétaire d'un garage dans l'immeuble que je n'habite pas.
L'accès au ascenseur est soumis à un vigicode (badge programmé)
je n'ai accès qu'à la porte qui dessert le sous sol par l'escalier.
Par contre je peux prendre l'ascenseur pour remonter et sortir de l'immeuble.
détail du relevé :
-charges communes générales =39.88
-charges ascenseur = 9.51
-parkings garages = 0.83
- parkings garages caves = 1.68
- total groupe de lots = 51.90 euro
comme je l'ai expliqué j'ai accès qu'à la remontée en ascenseur
merci
sydney55

Par **moisse**, le **05/11/2013** à **19:26**

Bonjour,
Vous n'avez pas le droit, mais le prenez tout de même, au moins dans un sens.
Vous devez obtenir non pas une réduction, mais un badge programmé.

Imaginez que vous installiez un locataire avec son droit au garage, à la cave.. il faudra bien lui fournir un badge.
La répartition des coefficients est établie au niveau du règlement de copropriété, c'est l'état de division.

Par **Boud**, le **10/11/2013** à **18:26**

51,90 ce sont vos charges à l'année ou au trimestre??
S'agissant de l'ascenseur la règle c'est que si vous êtes susceptible de pouvoir l'utiliser vous participez de fait au dépenses liées à l'ascenseur, comme le dit Moisse vous devriez obtenir un badge pour utiliser l'ascenseur dans les deux sens!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés